



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 27 novembre 2015

N° 2015-704

### Convocation du 20 novembre 2015

Aujourd'hui vendredi 27 novembre 2015 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Vice-président de Bordeaux Métropole.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Alain CAZABONNE, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Alain DAVID, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Michel HERITIE, M. Michel VERNEJOUL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Alain TURBY, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Josiane ZAMBON, Mme Andréa KISS, M. Jean-Pierre TURON, M. Kévin SUBRENAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, Mme Michèle FAORO, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, M. Noël MAMERE.

#### **EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Alain JUPPE à M. Michel LABARDIN  
M. Max COLES à M. Kévin SUBRENAT  
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY  
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE  
Mme Anne BREZILLON à Mme Dominique IRIART  
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Didier CAZABONNE  
Mme Solène CHAZAL à Mme Anne WALRYCK  
Mme Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY  
M. Gérard DUBOS à M. Arnaud DELLU  
M. Vincent FELTESSE à Mme Véronique FERREIRA  
Mme Magali FRONZES à M. Yohan DAVID  
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Chantal CHABBAT  
Mme Martine JARDINE à Mme Christine BOST  
Mme Frédérique LAPLACE à M. Jacques BOUTEYRE  
M. Bernard LE ROUX à Mme Michèle FAORO  
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Gladys THIEBAULT  
M. Fabien ROBERT à M. Marik FETOUEH  
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à Mme Béatrice DE FRANÇOIS  
M. Thierry TRIJOULET à M. Alain ANZIANI

#### **PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Noël MAMERE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 11h25  
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON à partir de 11h10  
M. Erick AOUIZERATE à M. Jean-Jacques BONNIN à partir de 11h40  
Mme Maribel BERNARD à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h30  
Mme Virginie CALMELS à M. Nicolas BRUGERE à partir de 11h30  
M. Jean-Louis DAVID à M. Dominique ALCALA à partir de 10h45  
M. Stephan DELAUX à M. Michel DUCHENE à partir de 11h45  
Mme Conchita LACUEY à Mme Josiane ZAMBON à partir de 12h  
M. Pierre LOTHAIRES à Mme Florence FORZY-RAFFARD à partir de 12h05  
Mme Arielle PIAZZA à Mme Christine PEYRE à partir de 11h  
Mme Marie RECALDE à Mme Andréa KISS à partir de 10h30  
M. Alain SILVESTRE à M. Alain TURBY à partir de 12h10  
Mme Marie-Hélène VILLANOVE à Mme Elisabeth TOUTON à partir de 11h30

#### **EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. COLOMBIER Jacques à partir de 11h40

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 27 novembre 2015</b> Pôle développement durable et rayonnement métropolitain <b>Direction des entreprises et de l'attractivité</b>	<b>Délibération</b> <b>N° 2015-704</b>
---	--	---

---

**Association Sew&Laine - Programme d'actions 2015 - Subvention de Bordeaux Métropole - Convention - Décision - Autorisation**

---

Madame Christine BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Sew&Laine, créée en juillet 2011, s'est constituée en association loi 1901 à but non lucratif, compte tenu du caractère collectif de son projet et du besoin de mener à bien des actions d'utilité sociale. Sew&Laine est un espace associatif dédié aux pratiques textiles, qui s'est implanté sur le territoire bordelais en décembre 2011.

### 1 - Présentation de l'association

L'association Sew&Laine a pour objet de constituer un lieu dédié aux pratiques du fil et de l'aiguille (couture, tricot, etc.) pour favoriser la découverte, l'expression, l'apprentissage et la valorisation des pratiques textiles et plus largement de la création. La structure s'exprime à travers son lieu, café-couture, basé en centre-ville de Bordeaux. L'association agit auprès de publics en difficulté sociale, économique et culturelle mais également auprès des professionnels du secteur textiles et professionnels en devenir, et adresse ses actions au grand public et à ses adhérents, l'objectif étant de favoriser la mixité sociale.

Elle se construit autour de 4 pôles d'activités agissant sur des domaines d'intervention en lien avec les politiques publiques de Bordeaux Métropole : l'économie sociale et solidaire, le développement économique et le développement durable. Ses actions sociétales, éducatives, culturelles et de consolidation de parcours professionnels créent ainsi un espace de mixité sociale.

Sew&Laine accompagne les créateurs aquitains et les futurs créateurs (étudiants en école de stylisme, formation professionnalisante textile, etc.) pour des actions de revalorisation des pratiques textiles. Un espace de travail partagé (coworking place) a été mis en place dont l'objectif est d'apporter du matériel adapté aux créateurs qui ne peuvent supporter les coûts financiers, d'offrir un cadre propice à la création, de pallier les difficultés du travail à domicile, des contraintes d'espace les empêchant d'exercer leur activité chez eux. Ce « coworking place » agit comme un émulateur, favorisant les dynamiques d'échanges et de solidarité entre publics, secteurs et acteurs, accroissant les logiques de mutualisation et de coopération.

L'association Sew&Laine inscrit son activité au cœur du développement durable par ses actions auprès des particuliers, en faveur de la collecte, la gestion et le réemploi ou revalorisation des déchets (tout article de

mercerie, textile, fils) réutilisés lors des ateliers (les Little Sew, atelier pour les jeunes publics à partir de 4 ans).

Sew&Laine n'est pas une recyclerie textile, mais elle agit en coopération avec ces dernières pour collecter et réemployer la matière. Elle utilise des produits biologiques et/ou recyclés, pour les activités de l'espace sérigraphie, les outils de communication, les évènements éco responsables et les actions de sensibilisation au développement durable et alternatives de consommation.

Lieu de convivialité, d'échange et de partage, Sew&Laine cherche ainsi à atteindre un objectif de mixité sociale, à travers une rencontre des publics et des réseaux, et agit ainsi à la fois avec et auprès de publics en difficulté et de professionnels de la création (des secteurs entrepreneurial, artistique ou culturel) afin de favoriser les processus d'entre-aide, d'apprentissage et de découverte au contact des autres. Sew&Laine coordonne ces besoins en créant ainsi un projet innovant en matière d'utilité sociale.

Agissant sur le territoire de la métropole et de la région Aquitaine, l'association développe des axes de formation, d'animation et de sensibilisation, mais aussi de conseil et de soutien à la création textile, à destination de publics en difficultés, particuliers et de professionnels du secteur textile. Elle accueille environ 1 500 personnes, emploie 6 salariés (4,88 en ETP – équivalent temps plein), regroupe 164 adhérents, 15 bénévoles et 9 stagiaires.

## **2 - Bilan d'activités général de Sew&Laine en 2014**

L'année 2014 a permis à l'association un développement très important de ses activités, une accession à une légitimation de son projet par secteur sur le territoire et à une reconnaissance auprès de nombreux acteurs institutionnels. Sew&Laine a ainsi pu créer de l'emploi, renforcer son modèle économique et structurer son activité.

L'association a géré 40 projets, 221 séquences d'animation au cours des ateliers des 4 pôles d'activités :

- Le pôle sociétal ayant pour objet la sensibilisation, la découverte, l'apprentissage. Il s'exprime à travers l'espace de coworking, la mercerie, les ateliers mutualisés et permet de favoriser les échanges, les pratiques et la mutualisation.
- Le pôle éducation/social favorise l'apprentissage, la découverte et l'intégration sociale. Il exerce une action d'éducation et de sensibilisation au développement durable.
- Le pôle culture/textile a pour objectif la promotion du textile comme vecteur culturel et de rendre accessible les pratiques au public.
- Le pôle développement économique vise à structurer la filière en apportant des outils et des projets d'accompagnement.

Sew&Laine travaille avec 27 partenaires dont la ville de Bordeaux, la région Aquitaine, Bordeaux Métropole, la ville de Pessac, la ville d'Eysines, IBOAT, Bergère de France, Etsy, Instants Bordelais, Darwin. Ce sont plus de 10 135 personnes qui ont pu bénéficier de ses actions. 6 projets ont été menés en Aquitaine, 9 sur le territoire de la Métropole (hors Bordeaux), 21 à Bordeaux et 4 sur le territoire national.

La question textile&numérique fait également partie intégrante des enjeux de développement de l'association Sew&laine. En 2014, elle se présentait sous le projet spécifique Knit Hacking au nom de l'économie numérique, en complément de l'ESS (économie sociale et solidaire), et en correspondance avec sa mission de développement économique. Dans le cadre du dispositif textile & numérique, l'année 2014 a permis la mise en œuvre du dispositif/outil : le tricodeur ou machine à tricoter hackée a fait l'objet de démonstration au cours de la journée digitale, d'un évènement workshop tricodeur à Cap sciences, et d'ateliers organisés autour du tricodeur sur l'agglomération.

## **3 - Programme d'actions 2015**

Après trois années d'existence, la structure s'est développée et a viabilisé son activité. Elle a construit un mode d'intervention innovant, au cœur des attentes, favorisant l'hybridité des ressources et la coopération des acteurs. Face aux besoins et opportunités croissantes, elle a restructuré son projet pour lui donner plus d'ampleur sur le territoire, et s'apprête à créer la textilerie.

La textilerie sera un espace ressource et de production textile, reflet des activités conduites jusqu'alors mais qui permettra leur pleine expression. Ce sera un lieu de 1 000 m<sup>2</sup> implanté en centre ville de Bordeaux regroupant des espaces de pratiques pour amateurs, des ateliers de création pour les professionnels, un lieu réservé aux expositions et évènements, une mercerie éco-responsable, des espaces mutualisés et des bureaux administratifs.

Sew&Laine amorce ces changements par :

- de nouveaux projets coopératifs entre les adhérents pour renforcer la logique de partage et d'échanges à travers des ateliers de découverte de pratique conduits par les adhérents,
- la restructuration de son offre de mercerie qui sera étoffée de produits éco-responsables et biologiques,
- l'accueil d'un professionnel en incubation à plein temps (installation physique de son atelier et accompagnement).

L'association continuera de développer la marque CHUT comme vecteur de développement économique et acteur dynamisant pour le cluster d'activité textile (marque textile 100 % éco-responsable sensibilisant à des modes de consommation raisonnés et à une démarche du recyclage textile).

Des activités annexes seront également mises en avant telles que :

- le renforcement de la mercerie éco-responsable amorcée en septembre 2014,
- le projet d'édition d'un ouvrage dédié à la revalorisation des déchets textiles,
- les ateliers de pratiques auprès de publics spécifiques.

## **3 - Budget prévisionnel de l'association**

Bordeaux Métropole est sollicitée pour participer au programme de développement des actions de l'association Sew&Laine à hauteur de 3 840 € en 2015 (6 000 € en 2014), représentant 2 % du budget prévisionnel estimé à 187 704 € TTC détaillé comme suit :

<b>CHARGES</b>	<b>MONTANT TTC</b>	<b>RECETTES</b>	<b>MONTANT TTC</b>	<b>%</b>
<b>Achats</b>		Adhésion/cotisation	4 800	
Matériels et outillages	6 050	<b>Recettes propres</b>		
Petit matériel textile	13 543	Mercerie	3 600	
Fournitures entretien	2 321	Espace co-working	2 000	
Achat alimentation (bar)	600	Contribution co-working	1 650	
Fournitures non stockables	1 575	Workshop	10 080	
Documentation	400	Interventions projets extérieurs	34 860	
Fournitures administratives	500	Action diffusion appui professionnel	7 673	
<b>Services extérieurs</b>		Marque textile CHUT	12 600	
Mise à disposition matériel	1 500	<b>Subventions d'exploitation</b>		
Loyer et charges	17 850	Bordeaux Métropole	3 840	2
Assurance	1 100	Région	20 000	10,65
<b>Autres services extérieurs</b>		Région – AMI	23 500	12,51
Rémunérations honoraires	10 580	Département	7 000	3,72
Mission textile numérique	9 500	Mairie de Bordeaux	14 150	7,53
Réception	600	<b>Aide emploi</b>	27 700	
Déplacements	1 280	Etat	26 100	
Poste communications	1 500	Aide service civique	1 600	
Publicité	2 000	<b>Mécénat</b>	14 000	
Services bancaires	650			
<b>Ressources humaines</b>	112 156			
Charges sociales patronales	20 154			
<b>Dotation amortissements</b>	4 000			
<b>TOTAL</b>	<b>187 704</b>	<b>TOTAL</b>	<b>187 704</b>	

Cette participation de 3 840 € est inscrite au budget principal 2015.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** l'article L5217-2 du Code général des collectivités territoriales

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT** que le projet de l'association Sew&Laine est innovant en matière d'utilité sociale et qu'il s'inscrit dans le cadre des politiques de Bordeaux Métropole en faveur de l'économie sociale et solidaire, du développement durable et du numérique

**DECIDE**

**Article 1** : l'attribution d'une subvention de 3 840 € à l'association Sew&Laine au titre de sa participation au développement des activités en 2015

**Article 2** : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est habilité à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de règlement de la subvention

**Article 3** : le règlement de la subvention précitée sera imputé au budget principal de l'exercice 2015, chapitre 65, article 6574, fonction 90, CDR BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 novembre 2015

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>22 DÉCEMBRE 2015</b>	Pour expédition conforme, par délégation, la Vice-présidente,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>22 DÉCEMBRE 2015</b>	Madame Christine BOST